INFOS
POMPIERS SARINE

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE
BATAILLON SARINE

Edition N°4 — Juin 2023

Merci !

Message de Jacques Pollet
Directeur général du Réseau Santé de la Sarine

Nous avons vécu un des plus importants incendies de ces dernières années à Vuisternens-en-Ogoz.

Et vous avez été là ! Merci !

Vous avez assumé vos **responsabilités** avec brio. La population de notre district a pu compter sur un bataillon uni qui a su mettre en application avec belle maîtrise les gestes répétés lors des différentes formations données dans le cadre de vos compagnies.

Le destin ne vous a pas épargné et a mis très rapidement à l'épreuve notre nouvelle organisation rattachée au Réseau Santé de la Sarine. Cela a eu le mérite de tester en réel l'organisation voulue par les différentes instances politiques du canton. Et cela a répondu de très bonne manière aux objectifs fixés dans le cadre de cette nouvelle législation. Certes tout n'est pas parfait, mais l'essentiel est là et les missions qui vous sont dévolues sont bien maîtrisées et dans un esprit serein et **professionnel**. L'esprit d'équipe, le **respect** mutuel et le fait de pouvoir compter sur ses collègues lors des interventions et de cette intervention en particulier, sont certainement des éléments importants dans votre engagement en tant que sapeur-pompier.

En qualité de directeur général du RSS, je suis très fier de pouvoir compter sur votre engagement au service de la population sarinoise. Les valeurs du Réseau, la **responsabilité**, le **professionnalisme** et le **respect**, comme relevé plus haut, font aussi partie de l'ADN des sapeurs-pompiers et sont indéniablement « des éléments » partagés entre toutes les personnes œuvrant pour le RSS.

Encore un fois merci pour votre engagement, merci à tous les cadres et miliciens des différentes compagnies qui mettent à disposition leurs compétences pour le bataillon, merci à tous les collaborateurs du RSS rattachés au bataillon qui soutiennent de manière professionnelle les différentes compagnies dans leur mission.

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

Zoom sur quelques fonctions des sapeurs-pompiers

Les porteurs d'appareil respiratoire

Dès son second cours, un sapeur-pompier (SP) fraichement engagé, est formé pour la protection respiratoire. L'appareil pèse environ 12 kg, et se présente sous la forme d'une bouteille de 6.8 litres d'air permettant une autonomie d'environ 25 minutes. Lors d'interventions dans un tunnel ou dans un garage souterrain, les SP sont harnachés d'un appareil bi-bouteilles permettant une autonomie d'environ 45 minutes. Il est démontré qu'un SP consomme, en pleine charge (port de blessés), 90 litres d'air par minute. Chaque SP, qui veut aller au front, doit être porteur d'un appareil respiratoire, afin de se protéger des fumées, des produits nocifs et autres gaz. Idéalement, tous les SP sont porteurs. Seule une dispense médicale permet à un sapeur-pompier de ne pas être porteur.

Machiniste

Sur demande du sapeur-pompier ou selon les besoins des bases de départ, certaines personnes peuvent être formées sur les motopompes. Cette formation n'a pas de cours spécifique au niveau cantonal. Elle se fait à l'interne de la base de départ. Les motopompes, au nombre d'une par base de départ, sont principalement utilisées pour effectuer un transport d'eau sur une longue distance ou pour augmenter la pression à la sortie d'une borne hydrante sur un réseau d'eau ne disposant pas d'une pression suffisante.

Chauffeur machiniste

Cette fonction se fait également sur demande du sapeur-pompier ou selon les besoins des bases de départ. Pour rappel, dans une base de départ standard, on trouve les 4 types de véhicules suivants :

- **Véhicule tonne-pompe**
- **Véhicule transport de matériel**
- **Véhicule transport de personnes**
- **Véhicule tracteur**

Mis à part le véhicule tracteur, tous ces engins font plus de 3'500 Kg et nécessitent le permis C1. A l'avenir, il sera nécessaire de former de plus en plus de sapeurs-pompiers au permis C1. Ce n'est qu'après l'obtention de ce permis que le sapeur-pompier est formé à la machinerie (échelle, tonne-pompe etc.).

Spécialiste antichute

Tout comme le machiniste et le chauffeur machiniste, le SP spécialiste antichute est formé pour le travail en hauteur à sa propre demande. Ces SP sont chargés de prévoir une ligne de vie pour les autres SP et aident lors d'intervention en terrains difficiles. Pour les interventions particulières, autrement dit en suspension, il peut être fait appel à la colonne de secours ou au groupe d'intervention de la police cantonale.

A noter qu'il existe cinq autres fonctions spécifiques chez les sapeurs-pompiers : chimie, radioprotection, groupe de mesure, pionnier-désincarcération et appui au véhicule de commandement cantonal. Ces dernières sont du ressort exclusif de certaines ou de toutes les compagnies des chefs-lieux du canton.

Un groupe de police est également à disposition au Bataillon Sarine pour la gestion du trafic lors des différentes manifestations (sur demande des organisateurs) ou lors des interventions le nécessitant. Ce groupe est composé de SP formés que pour cette mission de police de route. En cas de besoin, il peut également être renforcé par d'autres SP qui sont prêts à donner de leur temps pour effectuer cette mission.

Intervention du 2 mars 2023 à Vuisternens-en-Ogoz

Point politique
Arrêté du Conseil d'Etat

Après des discussions parfois nourries, les communes du district ont accepté les statuts révisés du Réseau Santé de la Sarine, à l'exception de la commune de Granges-Paccot. Celle-ci a finalement été contrainte par un arrêté du Conseil d'Etat.

Pour rappel, l'assemblée des délégué-e-s du 1er juin 2022 a adopté les modifications des statuts du RSS permettant de répondre à la loi sur la défense incendie du canton de Fribourg (LDIS) et d'intégrer, ainsi la défense incendie et les secours dans ses buts.

Le 12 décembre 2022, la commune de Granges-Paccot refusait, à une grande majorité, la modification des statuts lors de son assemblée communale. Le 22 décembre 2022, la Préfète de la Sarine a imparti un délai aux autorités communales pour savoir si elles entendaient soumettre une nouvelle fois au vote les modifications des statuts. La Magistrate a précisé que le Conseil d'État avait, d'ores et déjà, décidé d'obliger la commune à adhérer à cette association, en application de l'article 110 LCo.

En effet, selon l'article 110 LCo, lorsqu'une ou plusieurs communes ne sont pas en mesure d'exécuter les tâches qui leur incombent en vertu du droit fédéral ou cantonal ou lorsqu'un intérêt régional important le justifie, le Conseil d'Etat peut obliger les communes à s'associer ou à adhérer à une association.

Les autres règlements, à savoir le Retaxe, le RDISBat et le RTABS sont en cours de validation par les instances compétentes.

Point finance - **Combien coûte l'équipement d'un sapeur-pompier ?**

- **Veste et pantalon feu 1250.-**
- **Casque 350.-**
- **Appareil PR 1250.-**
- **Bottes 325.-**
- **Petit matériel 150.-**

RÉSEAU SANTÉ DE LA SARINE

Interview de Monsieur Nicolas Corpataux
Commandant de la Compagnie Moncor
Ancien commandant du Corps des sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne

Nicolas Corpataux, milicien depuis de nombreuses années et nouvellement à la tête de la compagnie Moncor, revient avec nous sur l'année 2022.

Homme du feu depuis plusieurs années, parlez-nous de votre parcours en tant que milicien sapeur-pompier ?

J'ai incorporé le Corps de sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne comme milicien le 1er janvier 1993. En 1995, j'ai suivi la formation d'officier, puis d'instructeur fédéral en 1999. En 2006, j'ai participé au travers d'un groupe de travail, au projet de la réforme « Sapeurs-pompiers FriFire, Vision 2010 » en tant que vice-président de la commission technique cantonale. Ce projet avait déjà pour but d'encourager l'optimisation de l'organisation des sapeurs-pompiers. Puis en 2007, j'ai repris le commandement du corps des sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne.

Lorsque le changement de la loi sur la défense incendie se profilait, j'ai participé au premier groupe de travail qui a été mis en place par la préfecture. Par la suite, lorsque le projet a été repris par le RSS, j'ai coordonné le groupe technique composé de Pascal Zwahlen, Christophe Rapin et Alain Menoud.

Comment s'est déroulée la fusion au sein de votre Corps ? Comment l'avez-vous vécue ?

Début janvier 2022, nous avons appris que le territoire de Corminboeuf-Chésopelloz serait associé à celui de Villars-sur-Glâne. Dès lors, avec Christian Schneider, commandant du Corps des sapeurs-pompiers de Corminboeuf, avec qui je collaborais déjà dans le cadre du bureau de la conférence des services du feu du Grand Fribourg, nous avons décidé de mettre plusieurs éléments en place, afin d'amener nos cadres et nos sapeurs-pompiers à pouvoir intégrer au mieux la nouvelle structure. Nous souhaitions que les miliciens trouvent rapidement leur place.

« L'idée était vraiment d'insister sur le fait que c'était une fusion de deux Corps de sapeurs-pompiers et non une reprise de l'un par l'autre. »

Conscients de l'impact d'une telle fusion, comme par exemple, sur le nombre de piquets et d'alarmes, nous avons également voulu mettre en exergue les avantages de celle-ci : augmentation de l'expérience en intervention, plus de ressources à disposition, etc.

Quelles ont été vos actions, concrètement ?

Christian Schneider et moi avons souhaité que chacun se sente à l'aise. Nous avons favorisé l'identité commune. Par exemple, notre philosophie a été de « ne pas équiper comme » mais d'« équiper la compagnie ». Dès lors, nous nous sommes coordonnés logistiquement.

Nous avons également voulu rencontrer l'ensemble de nos cadres supérieurs. Il était important pour nous de faire connaissance avec les cadres de l'autre corps et réciproquement. Des entretiens individuels ont donc été réalisés, avec pour but, de recueillir leurs attentes par rapport à cette nouvelle organisation et de savoir comment ils se projetaient dans le nouvel organigramme 2023-2025.

« Cela nous a permis de se faire une idée des attentes, des disponibilités et des caractères de chacun. Nous avons essayé de composer l'état-major et les sections en ayant cette sensibilité. »

Une autre action concrète a été d'organiser avec les cadres supérieurs un jeu de piste. En effet, avec la fusion, notre superficie d'action s'est vu doublée. L'idée était que chacun prenne conscience de la typologie et de la grandeur du nouveau territoire à couvrir, autant sur Corminboeuf-Chésopelloz que sur Villars-sur-Glâne.

Cette soirée qui avait également pour vocation de renforcer la cohésion du groupe, s'est clôturée par une grillade. En novembre et décembre, ce principe a été appliqué pour les sections 2023 nouvellement composées avec à la clé une fondue, plus adaptée à la saison, afin que les personnes fassent connaissance et puissent déjà créer des liens avant le changement d'organisation au 1er janvier.

A la rentrée 2022, nous avons réalisé plusieurs séances d'information que ce soit pour présenter la nouvelle organisation aux miliciens et les personnes intéressées de Corminboeuf, ainsi que pour effectuer un recrutement commun pour la nouvelle compagnie Moncor. Ceci nous a permis d'accueillir de nouveaux miliciens.

Quels ont été les enjeux, vos défis ?

Travailler avec des miliciens, c'est gérer « un équilibre fragile ». Il faut pouvoir garder les gens motivés et engagés. Dans le monde professionnel, on peut donner des exigences aux personnes, mais avec des miliciens, s'ils ne veulent plus s'engager, ils partent.

Dans une petite structure, avec quelques piquets par année, il y a moins de probabilités d'intervention. Alors que dans une plus grande structure, on est plus souvent sollicité. Cela peut retenir certains. La mission d'aide à la population, quand celle-ci est en difficulté, donne du sens à notre engagement.

Après l'annonce de la fusion, nous avons eu la chance que la commune de Villars-sur-Glâne reconduise ses conditions cadres relatifs aux employés communaux miliciens et que la commune de Corminboeuf les adopte à son tour. Ces conditions permettent de garantir un certain effectif, fourni par les deux communes, qui contribue à la défense incendie la journée.

Avez-vous constaté une augmentation des départs ?

Il n'y a pas eu de départs massifs. Certes, il y a eu des départs que ce soit du côté de Villars-sur-Glâne ou de Corminboeuf, mais les effectifs sont toujours étroitement liés aux différents événements d'ordre privé et professionnel. Certains ont arrêté indépendamment de la fusion. C'est habituel, 10 % des effectifs changent chaque année. Du côté de Corminboeuf, certains arrivaient en fin de carrière et ne souhaitaient pas remettre de l'énergie dans cette nouvelle structure.

On peut le comprendre. L'adaptation n'est pas la même des deux côtés. En effet, par exemple, dorénavant, lors d'un sinistre sur Corminboeuf, certains doivent partir s'équiper à la caserne de Villars-sur-Glâne pour revenir. « Autrefois, ils auraient été plus rapide, mais n'auraient pas bénéficié des mêmes moyens. ».

Il faut comprendre également que les gens ont toujours été attachés à leur Corps. A l'époque, il arrivait même que les gens déménageaient et souhaitaient poursuivre leur engagement.

On peut aussi comprendre le regret de certains, car on ne peut pas dire que cela ne fonctionnait pas et qu'il fallait prendre des mesures. La loi a été votée pour optimiser les choses et ceci même dans les endroits où cela fonctionnait.

Qu'est-ce qui vous a semblé le plus compliqué ?

Il y avait passablement d'attentes en termes de communication et de transmission de l'information. Nous n'avions pas toujours la possibilité de répondre à ces attentes au moment voulu, car nous-mêmes, nous n'avions pas l'information ou celle-ci n'était pas encore formellement validée. Toutefois, participer au groupe de travail m'a certainement aidé.

« On ne pouvait pas communiquer ce que l'on ne savait pas nous-mêmes. »

L'un des principaux défis a donc été de pouvoir anticiper une organisation où les informations ont parfois été données au compte-goutte, sans volonté de faire de la rétention. Il y a eu parfois un sentiment que les choses n'ont pas toujours été anticipées. « Il a fallu faire les choses rapidement avec une grande part d'inconnues. »

Feriez-vous les choses différemment ?

Le système d'alarmes aurait dû être mis en place plus tôt et l'expérience de Marly qui l'a utilisé durant trois ans mieux pris en compte. Actuellement, celui-ci est encore perfectible. En effet, solliciter plus de monde que nécessaire, cela peut créer des frustrations et avoir des conséquences négatives et indirectement augmenter inutilement les coûts d'intervention.

Quel bilan en retirez-vous ?

Comme dans toute nouvelle structure, il y a encore une marge de progression, mais nous pouvons être fiers du chemin parcouru ensemble. En effet, depuis le début de l'année, notre compagnie a déjà été plusieurs fois sollicitée. Je constate une bonne collaboration, tout comme une bonne adaptation des chefs d'intervention sur un territoire qui autrefois n'était par le leur.

« Nous pouvons être fiers du chemin parcouru ensemble. »

J'ai apprécié relever ce défi et participer activement à ce projet. C'est assez rare dans une vie d'être les derniers, mais aussi les premiers : « fermer la porte de la compagnie de Villars-sur-Glâne pour ouvrir celle de Moncor ». Je suis aussi fier de la solidarité que nous avons dans notre district. De manière générale, il a une ambiance assez sereine. Nous nous disons les choses pour avancer et aller de l'avant.

Le changement est plus facile à accepter lorsqu'on perçoit la plus-value. Je salue la résilience et la volonté dont a fait preuve l'état-major de Corminboeuf. Nous étions dans la même philosophie : « Prendre l'énergie pour aller de l'avant, au lieu de la perdre à essayer de faire changer des décisions qui étaient inévitables. ». D'ailleurs, dès le début, le commandant et le commandant remplaçant de Corminboeuf se sont clairement positionnés favorablement, avec une volonté d'accompagnement vers la nouvelle structure. C'est un signal fort à mes yeux.

Dans cette optique de stabilité, nous avons déjà pensé l'organisation de notre compagnie pour les deux prochaines années. A savoir que dès 2024, je laisserai ma place à Yves Sulger et Christian Schneider, mon actuel second qui continuera son rôle d'accompagnement, pour céder à son tour sa place à Pierre-Alain Schütz à la fin 2024.

« Cela permet à tout le monde de pouvoir se projeter dans l'avenir. Cela évite des incertitudes, des inconnues qui peuvent être sujettes à de mauvaises interprétations. »

Avez-vous un message à transmettre aux sapeurs-pompiers du Bataillon Sarine ?

Merci à tous celles et ceux qui ont collaboré et accordé leur confiance à cette nouvelle organisation. Comme a dit Martin Luther King : « Avoir la foi, c'est monter la première marche, même quand on ne voit pas tout l'escalier. »

Être sapeur-pompier, c'est aussi un peu de cela. Lors d'une intervention, il y a toujours une part d'inconnues. On ne sait pas à l'avance comment l'incendie va progresser. Si le feu va s'étendre sur la toiture ou au sous-sol. Il arrive que les vents tournent et cela se passe différemment.

La richesse d`être sapeur-pompier milicien, c'est collaborer avec des personnes aux professions diverses, avec des attentes différentes, mais qui ont un but commun.